



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE
JEUDI, LE 15 FÉVRIER 2018, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 18H30**

Sont présents :

Monsieur Gilles Jr Bédard, maire
Monsieur Patrick Giroux, conseiller
Monsieur Guillaume Bergeron, conseiller
Madame Alexandra Han, conseillère
Monsieur Alexandre Robert, conseiller
Monsieur Louis Paris, conseiller
Monsieur Charles Collin, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Gilles Jr Bédard.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

2018-02-035 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Alexandra Han
et résolu à l'unanimité des conseillers (ère) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**2018-02-036 : ADJUDICATION CONDITIONNEL D'UN CONTRAT DE SERVICES
PROFESSIONNELS - REMPLACEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION ET DE
TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

Madame Fabiola Aubry, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la recommandation du comité de sélection dans le cadre du projet « Remplacement de la station d'épuration et de traitement des eaux usées - réalisation de devis et surveillance de travaux, appel d'offres # 18169) » ainsi que la recommandation de Monsieur David Lafontaine.

Soumissionnaire	Conformité	Pointage	Montant avec taxes	Rang
PLURITEC	OUI	2,69	500 946,08 \$	1
AXOR	OUI	2,66	477 255,48 \$	2
TETRA TECH	OUI	2,50	540 267,53 \$	3
EXP	OUI	2,38	567 919,01 \$	4
WSP	OUI	2,30	600 100,52 \$	5
CONSUMAJ	NON	N/A	N/A	N/A

CONSIDÉRANT que la firme ayant le plus haut pointage est Pluritec au montant de 500 946,08 \$ (taxes incluses), soit la somme totale requise pour réaliser ce mandat;

CONSIDÉRANT que ce projet de remplacement de la station d'épuration et de traitement des eaux usées d'une valeur estimée totale de 5 535 000 \$ a fait l'objet d'une demande d'aide financière de 4 594 050 \$ auprès du FEPTU, soit une aide correspondant à 83 % du coût total du projet;

CONSIDÉRANT que cette aide financière du FEPTU n'a pas encore été confirmée par les autorités gouvernementales;

CONSIDÉRANT que le financement de la partie résiduelle de 940 950 \$ est prévue être assumée par une part provenant de la municipalité et un emprunt municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut aller jusqu'à 5 % des dépenses admissibles.



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie**

est proposé par monsieur Louis Paris
et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil

accepte l'offre de Pluritec au montant de 500 946,08 \$ (taxes incluses) pour réaliser ce contrat dans un premier temps pour les activités 1 à 5 comprenant les plans et devis et pour le restant du projet conditionnellement à la confirmation de la réception de l'aide financière du FEPTU et l'approbation du règlement d'emprunt par les autorités gouvernementales;

désigne Madame Fabiola Aubry, directrice générale et secrétaire-trésorière, en tant que signataire de tout document en lien avec ce contrat.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de monsieur Guillaume Bergeron à 19h10.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

Gilles Jr Bédard
Maire

Fabiola Aubry
Directrice-générale secrétaire-trésorière